

Publié le 22 avril 2022

## David Lisnard, président de l'Association des Maires de France : «Les Entreprises publiques locales sont une émanation des collectivités territoriales»

A l'occasion de son entretien le 20 avril avec Patrick Jarry et Hervé Marseille, respectivement maire de Nanterre et président de la FedEpl et sénateur, David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Association des Maires de France, a exprimé son attachement à l'économie mixte locale, outil de souplesse à la disposition des collectivités. Les présidents ont également partagé une feuille de route commune aux deux associations avec une priorité donnée pour les prochains mois à la sécurisation du statut des élus administrateurs d'Epl et au développement des Sem, Spl et SemOp dans de nouveaux secteurs (culture, transition écologique, maîtrise foncière...).



**Actionnaires de référence de 75 % des 1355 Epl françaises, à l'initiative de 92 % des projets de création de nouvelles Sem, Spl et SemOp actuellement recensés**, les communes et intercommunalités sont au cœur du développement de la gamme des Entreprises publiques locales. Ayant lui-même présidé la **Semec**, **Sem gestionnaire du palais des festivals et des congrès de Cannes pendant près de 15 ans**, **David Lisnard** connaît parfaitement les atouts de l'économie mixte locale « véritable bras armé des collectivités ».

### Une bonne coopération à poursuivre

Dans le prolongement des coopérations engagées ces dernières années entre la FedEpl et l'AMF notamment en matière législative (Loi de sécurisation de l'actionariat des Epl, Livre blanc sur l'économie mixte locale...), **les élus ont validé les grandes lignes des actions communes à engager dans les prochains mois** tant en direction du gouvernement et du Parlement, qu'en

matière d'accompagnement des élus et dirigeants des collectivités territoriales.

## Plusieurs chantiers en cours

La FedEpl et l'Association des Maires de France poursuivront ainsi leurs coopérations autour de trois principaux axes :

- **Garantir la gouvernance des Epl par leurs élus administrateurs** à travers un cadre pleinement sécurisé notamment en matière de protection pénale
- **Soutenir le développement des Spl culturelles et l'essor d'une nouvelle Spl hospitalière** à travers une évolution du cadre législatif
- **Mieux valoriser la gamme des Epl auprès des communes et intercommunalités** notamment en matière de transition écologique et de maîtrise foncière

### A lire également

La nouvelle gouvernance de l'AMF avec la [Présidence de David Lisnard](#)

Les actions de la FedEpl pour [soutenir la filière tourisme et événementiel](#) - retour sur la table ronde de notre congrès 2021 de Toulouse